

Organisation	Nom	Présence
	Membre nommé <i>Observateur</i>	
Saint-Luc-de-Bellechasse	Amélie Gagnon, directrice générale	X
Saint-Magloire	Marielle Lemieux, mairesse <i>Huguette Lavigne, directrice générale</i>	X X
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Jocelyne Nadeau, directrice générale	X
Saint-Philémon	Daniel Pouliot, maire <i>Diane Labrecque, directrice générale</i>	CT CT
MRC de Bellechasse	Hervé Blais, préfet Clément Fillion, directeur général	X
MRC des Etchemins	Hector Provençal, préfet Fernand Heppell, directeur général Yvon Lacombe, aménagiste Eric Guenette,	X X
CLD de Bellechasse	Alain Vallières, directeur général	X
CLD des Etchemins	Yvon Lévesque, directeur général	X
Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches	Guy Lessard, président	X
Conseil de bassin de la rivière Etchemin	Carole Rouillard, directrice générale	X
Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS)	Jean-François Préfontaine, directeur général	X
Propriétaires privés	Jean-Marc Tanguay, propriétaire <i>Jean-Eudes Lemieux, propriétaire suppléant</i>	X
Citoyens	Bernard Turgeon	X
Ornithologues	Frédéric Bussièrès, Québec Oiseaux délégué par le Groupe d'ornithologues de Beauce-Etchemins	
Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches	<i>Martin Loiselle, ingénieur forestier</i>	
Bureau de la députée de Bellechasse	<i>Russell O'Farrell, attaché politique</i>	
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	<i>Louis Madore, direction régionale Capitale nationale et Chaudière-Appalaches</i>	X
EDF EN Canada	<i>Nicole Bilodeau, agente de liaison</i>	X
EDF EN Canada EDF EN Canada	David Gallagher, directeur de projets – Réalisation Antoine Cognard, directeur de projets – Réalisation	X
EDF EN Canada	Daniel Giguère, directeur affaires publiques	X
ProForêt	<i>Jérôme Matte, Ingénieur forestier</i>	X
ProForêt	<i>Olivier Bédard Richard, Technicien forestier</i>	X
Construction Énergies Renouvelables	<i>Pierre-Yves Charest, gérant de chantier</i>	X

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
1. Ouverture de la séance	<p>Mot de bienvenue.</p> <p>EDF EN Canada souhaite la bienvenue aux participants et remercie la municipalité de Buckland de l'accueillir à son centre communautaire.</p> <p>Un dispositif d'appel conférence est disponible pour les membres n'ayant pu se déplacer pour la réunion.</p> <p>Résumé de l'inauguration du parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin du 27 juin.</p> <p>Présentation de M. Antoine Cognard, nouveau Directeur de projet - Réalisation du projet en remplacement de M. David Gallagher.</p> <p>Ajout à l'ordre du jour; point 7. Questions diverses : L'Émission des permis par M. Fernand Heppell. Vérification de M. Giguère pour le paiement à la MRC et explication concernant le nouveau logo EDF Energies nouvelles.</p>
2. Lecture et adoption du compte rendu de la séance de travail du 1er mai 2012	<p>Le compte rendu est adopté sans modification par les membres du comité.</p>
3. État d'avancement et calendrier des travaux	<p>M. Cognard d'EDF EN Canada se présente et confirme l'érection finale de la 1<sup>ère</sup> éolienne, la #37, en matinée ce 3 juillet en expliquant le procédé utilisé avec les différentes grues.</p> <p>CER précise qu'il y a 37 bases de coulées, que chacune ont de 34 à 42 tonnes d'armature de métal et de 50 à 60 tonnes de béton.</p> <p>La CADMS fait un rappel relié à la signalisation et aux utilisateurs du territoire dont le Club Quad du Massif du Sud de la Frontière avec qui le promoteur et l'entrepreneur sont en contact constant. L'organisme veut être avisé des travaux à venir et même pendant les vacances de la construction afin de faire circuler l'information adéquatement.</p> <p>EDF EN Canada précise qu'un bulletin de liaison est en préparation pour distribution en juillet ainsi qu'une publicité sur les mesures de sécurité à proximité du chantier qui paraîtra prochainement dans deux hebdomadaires régionaux soit La Voix du Sud et Le Progrès de Bellechasse.</p> <p>En réponse à des questions sur l'échéancier des travaux, EDF EN Canada indique que la date du 1<sup>er</sup> décembre 2012 est toujours maintenue. CER précise que des équipes de levages travailleront les fins de semaines. Déjà, des équipes réduites et ponctuelles font des travaux de terrassement et d'installations de ponceaux.</p> <p>En complément d'informations, CER explique l'état d'avancement de différents aspects des travaux :</p> <p>Il y a maintenant 7 km de réseau collecteur d'enfouit sur 40 km ; les travaux de remblai et d'ensemencement sont en cours ; 75%</p>

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
	<p>des 58 km de chemins sont complétés ; le dynamitage sera terminé en grande partie au retour des vacances de la construction et 50% des agrégats seront livrés. La revégétalisation est elle aussi en cours.</p> <p>Au niveau de l'opération des grues, CER précise que la vitesse maximale du vent ne doit pas excéder 48 km/h et que pour le levage du rotor, celle-ci ne doit pas dépasser 19 km/h.</p> <p>CER indique qu'il y a présentement entre 250 à 300 travailleurs sur le chantier, que la construction du bâtiment d'opération et de maintenance du parc éolien avance rapidement.</p> <p>Le représentant des Citoyens reçoit confirmation que les vacances de la construction débuteront le 22 juillet et qu'il y aura possiblement des tests d'effectués au sous-poste électrique par les équipes d'Hydro Québec.</p>
<p>4. Suivi des retombées économiques</p>	<p>CER présente le tableau de suivi des retombées économiques avec en annexe une liste des contrats qui vont s'ajouter au prorata de l'avancement des travaux. Présentation des 3 plus récents : Fabrication des bases de transformateurs à l'entreprise Fortier 2000 (St-Henri), fabrication des plateformes d'acier à l'entreprise Sinox Concept (St-Anselme) et la fabrication de toits temporaires pour la protection des bases par Menuiserie GL (St-Magloire). Une liste des sous-traitants et fournisseurs locaux avec en plus les prévisions des travaux jusqu'aux vacances de la construction est remis aux membres du Comité.</p> <p>À la demande de la CADMS; un profil de l'hébergement fera partie des coûts indirect. Le CLD de Bellechasse est en accord avec cette procédure.</p> <p>St-Magloire précise qu'elle ne reçoit plus de doléances de ses entreprises locales.</p> <p>Le représentant des Citoyens reconnaît que de sérieux efforts ont été faits par plusieurs entrepreneurs au niveau de la vitesse de circulation sur le Rang 10 et qu'il en a même félicité certains par courriel. Certains sont encore qualifiés de «détestables» par celui-ci.</p> <p>Il demande des renseignements sur «les clôtures noires» ou toiles d'étanchéité en bordure de certains ponceaux. Les explications font partie de la présentation de la firme ProForêt au point 6.</p>
<p>5. Registre des plaintes.</p>	<p>Buckland exprime son mécontentement car, même si une signalisation «No Truck» a été installée aux abords du rang St-Louis, quelques camions continuent d'y circuler occasionnellement. L'employé de la municipalité aurait vu circuler un transport d'armature de fer en provenance de Toronto; CER précise qu'il y a une livraison par jour et que la circulation se déroule bien par la route 277. CER indique avoir suivi un convoi le matin même.</p>

<i>Point à l'ordre du jour</i>	<i>Résumé de la discussion</i> <i>Recommandation du comité</i>
	<p>EDF EN Canada présente un récent reportage de TVA Québec sur l'avancement du chantier éolien.</p> <p>La CADMS réitère ses demandes à l'entrepreneur général.</p>
6.. Surveillance environnementale	<p>Une présentation du consultant environnemental Pro Forêt est faite au comité qui explique le mandat reçu du promoteur et ce en réponse à une demande préalable du Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) et à une question du CLD des Etchemins.</p> <p>CER précise que du côté de l'entrepreneur; leur responsable de la surveillance environnementale est Jacques Cyr.</p> <p>Le CRECA s'informe de l'implication du MRNF reliée aux travaux du promoteur ainsi que d'Hydro Québec. Le MRNF explique son mandat et celui du MDDEP.</p> <p>Le CBE s'informe de la situation concernant la problématique des milieux humides.</p> <p>Pro Forêt précise que son mandat se terminera avec la fin de la construction du projet éolien.</p> <p>EDF EN Canada précise que le Comité de Liaison se poursuivra jusqu'à la fin du projet de construction (Décembre 2012).</p> <p>La CADMS demande au promoteur un bilan des travaux. Ceci est en lien direct avec la gestion du parc de la CAMDS.</p>
7. Questions diverses	
a. Émission des permis	<p>Considérant que l'émission des permis est complétée, la MRC des Etchemins s'informe du paiement du promoteur prévu à la convention. EDF EN Canada va s'assurer que les dispositions soient prises rapidement pour procéder au paiement.</p>
8. Clôture de la séance	<p>La prochaine séance de travail du comité de liaison se tiendra le mercredi 12 septembre (remplacement du 4 septembre car c'est jour d'élections) à compter de 9h00 avec une nouvelle visite du parc éolien qui sera suivie d'un lunch au Centre Vacances Camp Forestier et de la rencontre régulière.</p>